



MATERNELLE

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Liste des fournitures nécessaires en août 2021

1	Boîte de 24 crayons de cire (Style Crayola)
3	Boîtes de 16 gros crayons feutres , style Crayola (pas à pointe fine)
4	Crayons à mine HB
1	Cartable de 1 ½ pouce seulement avec pochettes
1	Efface (style Staedtler)
2	Coffres à crayons en plastique rigide (éviter étui de crayon souple)
1	Grande serviette de plage, 24" x 48"
4	Gros bâtons de colle avec bouchon, 40 g. (style Pritt)
2	Albums de coupures, 20 pages (35.5 cm X 27.9 cm) style Studio Hilroy
1	Paire de ciseaux métallique à bout rond
1	Sac à dos assez GRAND pour ranger un cartable (30 cm x 40 cm)
4	Duo-Tangs en plastique sans pochette, (1 rouge, 1 bleu, 1 vert, 1 jaune)
1	Tablier (si possible avec élastique à la manche) ou vieille chemise
1	Petit sac en tissu avec des vêtements de rechange (pantalon long, chandail, sous-vêtement et une paire de bas)
1	Aiguiseur avec réservoir (Style Staedtler)
2	Grands sacs de style « Ziploc » 26.8 cm X 27.3 cm (identifiés au nom de l'enfant)

À PAYER À L'ÉCOLE

Agenda	8.00 \$
Abécédaire + activités mathématiques	7.00 \$
Cahiers thématiques	3.00 \$
TOTAL	18.00\$
IMPORTANT : Le paiement des cahiers d'activités se fera via le site MOZAIK, vous recevrez un état de compte ainsi que les consignes par courriel en septembre.	

Chaque article (**même les crayons se trouvant dans une boîte**) que l'enfant utilise pour l'école, y compris ses vêtements (manteaux, casquettes, pantalons, chandail, etc.) **devront être identifiés à son nom**. Pour une identification facile et un résultat appréciable, nous vous suggérons d'utiliser un crayon indélébile noir de style « Sharpie » ou encore des étiquettes à vêtements.

Les marques mentionnées pour certains articles scolaires le sont à titre facultatif. Il n'y a aucune obligation de votre part d'acheter les articles scolaires avec les marques suggérées. Par contre, si l'école précise une marque, c'est qu'en général le rapport qualité/ prix est adéquat pour accomplir et faciliter le travail scolaire demandé.

Une collation est nécessaire tous les jours dès le début de l'horaire régulier : fruits, légumes ou produits laitiers sont à privilégier.

À la fin des classes, les parents doivent s'assurer que leur enfant retourne à la maison de façon sécuritaire. Si un enfant demeure seul à la sortie, il sera reconduit au Service de garde, aux frais des parents.

Les modalités de la rentrée progressive vous seront communiquées au mois d'août 2021.

(Suite au verso)

Entrée progressive des maternelles

Horaire

<p><u>jeudi 26 août 2021</u></p> <p>AM : groupe A</p> <p>PM : Groupe B</p>	<p>8 h 40 à 9 h 40</p> <p>13 h 00 à 14 h 00</p>
<p><u>Vendredi 27 août 2021</u></p> <p>AM : groupe A</p> <p>PM : Groupe B</p>	<p>8 h 40 à 10 h 00</p> <p>13 h 00 à 14 h 20</p>
<p><u>Lundi 30 août 2021</u></p> <p>groupes A et B</p> <p>groupes A et B</p>	<p>8 h 40 à 10 h 00</p> <p>13 h 00 à 14 h 20</p>
<p><u>Mardi 31 août 2021</u></p> <p>horaire régulier</p>	<p>Avant-midi 8 h 40 à 11 h 15</p> <p>Après-midi 12 h 38 à 15 h 03</p>

Surveillez vos courriels, le site web et la page FB de l'école.

Merci!

<https://ste-claire.cssdm.gouv.qc.ca/>

<https://www.facebook.com/steclairecsdm/?eid=ARDVRiEzqCgpzPiVPd0HhDCtNftb0JDIOjo21GQ-OTEu8PxJKIH49eOARZJngb7o3EkhjZqF4L0nPJlj>

